



**Comité départemental du Puy de Dôme
FFESSM**

CDOS du Puy de Dôme
15, rue du Pré la Reine
63000 CLERMONT-FERRAND
Siret : 437 715 220 00020
<http://www.codep63ffessm.fr>

Compte rendu de la réunion du comité directeur du CODEP 63 du 27 mars 2025

Présents : Hervé Demain, Jean-Philippe Girard, Marie Paule Grudzien, Charline Medard, Christophe Sergeant.

En visio-conférence : Audrey Malrin, Serge Tomazet.

Excusés : Géraldine Blanc, Patrick Bouzat, Delphine Gosset, Patrice Parret, Stéphane Joubert, Karine Paulin.

Personnes invitées : Didier Chassaing, Christophe Corvaisier, Anne Curvale, Catherine Dugne, Philippe Flaudias, Paul Frausto, Alain Garcia, Laurent Garcia, Laurent Lecorre, Kevin Rodier, Danièle Trébuchon.

Charline Medard, présidente du CODEP 63, ouvre la séance à 19h45 et remercie tous les membres du Comité directeur ainsi que les responsables des commissions pour leur présence.

Conférence Eric Clua à Romagnat.

Proposée par Sharks Mission France, cette animation a connu un grand succès. Le vendredi, 300 élèves d'Issoire et Romagnat ont été concernés. Le samedi soir, Eric Clua a développé sa théorie sur le requin « singulier » devant 330 personnes.

Projet tee-shirts.

Serge Thomazet qui a pris en charge l'étude de la conception de tee-shirts au logo du CODEP 63 présente un premier devis concernant des tee-shirts et/ou polos de qualité qui, pour l'achat de 50 pièces, reviendraient à respectivement 15 et 25 euros l'unité.

Il demande au Comité directeur de se positionner prochainement pour la conception ou non de ceux-ci et si oui pour déterminer la couleur, l'emplacement du ou des logos si identification de chaque commission. Un deuxième devis sera alors demandé suivant les décisions prises.

En ce qui concerne le financement de ces tee-shirts/polos, le CODEP devra décider du montant de la subvention accordée. S'il reste une participation à charge des plongeurs, il faudrait peut-être envisager un pré-achat via Helloasso qui permettrait d'assurer le paiement des commandes et d'indiquer le modèle, la couleur et la taille souhaités.

Informations du comité AURA et de la FFESSM.

Vecteur Vpdive.

Vpdive est en plein développement au service de la FFESSM. Le comité AURA et ses commissions, les CODEP et leurs commissions, les clubs mettent de plus en plus d'informations sur leur compte Vpdive offrant ainsi à chaque licencié la possibilité de consulter ce qui se passe ailleurs et d'y participer. Fort de ce constat, le CODEP 63 envisagerait une migration vers Vpdive.

Uniformisation de la communication.

La FFESSM insiste sur l'homogénéité des outils de communication (flammas, site internet, réseaux sociaux, ...). La commande d'un pack de communication est en cours pour le CODEP 63.

Adresses génériques.

Pour une meilleure visibilité, pour ôter tout côté personnel et pour faciliter la passation des fonctions, il devient nécessaire d'uniformiser certaines adresses mails et donc de passer à des adresses génériques au moins pour les postes de président, secrétaire et trésorier du CODEP.

En ce qui concerne le CODEP 63, il faudra sans doute envisager d'acheter un nom de domaine. Et pourquoi pas plus tard élargir ces mails génériques aux commissions.

Point sur les licenciés et les délivrances de brevets pour la saison 2024-2025.

Au niveau national, au 18 février 2025, on peut constater une baisse d'environ 600 licences. Le nombre de licenciés du Comité AURA est en baisse de 8,3% par rapport à la saison précédente et cela de date à date, ce qui implique aussi une baisse générale des brevets de 1,38 %. Seul le Puy de Dôme connaît une hausse de licenciés de 1,6 % et a délivré 5 brevets de plus qu'en 2023-2024.

Budget sport en France et FFESSM.

Suite aux actions mobilisatrices du mouvement sportif (carton rouge à Bercy) et des élus du sport, les restrictions budgétaires sont passées de - 33 % à - 25 %. Une baisse d'au moins 10 % est à prévoir pour les parts territoriales de l'Agence Nationale du Sport destinées aux clubs et organes déconcentrés.

Forum des organes déconcentrés.

Le forum des organes déconcentrés se déroulera les 20 et 21 septembre 2025. Il permettra aux départements et régions de mieux comprendre les politiques fédérales et de participer à la vision de l'avenir de la FFESSM. Le lieu reste encore à définir.

26^{ème} édition du salon de la plongée.

66 500 personnes se sont déplacées au salon de la plongée dont 39% avaient moins de 40 ans.

Les nouvelles règles budgétaires AURA.

Toute demande de subvention est nécessairement liée à une fiche action.

Si l'action n'est pas validée par le comité → pas de subvention.

La subvention n'est pas réintégrée si l'action n'est pas réalisée.

La subvention ne peut dépasser ce qui est prévu pour l'action.

La subvention ne couvre que le déficit. Par exemple, si la subvention prévoit un montant de 500 € mais que le déficit financier est de 400 €, celle-ci ne sera donc que de 400 €. La subvention ne peut permettre la réalisation d'un bénéfice.

Il faut se rapporter aux nouveaux tableaux ci-dessous pour connaître les montants des possibles subventions.

Catégorie	Sont exclus	Prise en charge	Ancien montant	Nouveau montant
Technique	Fosses (sauf apnée pour GP et MF2), formations N1 à N3, RIFA, mélanges, recycleurs, baptêmes, TIV, réunion de commission, colloques	• <i>Stage Initial E1, MF1, MF2</i>	0€	10€ par jour par plongeur
		• <i>Journée pédagogique en salle MF2</i>	0€	25€ par jour par plongeur
		• <i>Stage capitalisation MF1 et MF2,</i>	0€	25€ par jour par plongeur
		• <i>Formation pratique milieu naturel avec ou sans scaphandre : GP, MF1, MF2</i>	10€	25€ par jour par plongeur
		• <i>Formation pratique fosse : GP, MF2</i>	5€	10€ par jour par plongeur
		• <i>Stage final et examen MF2</i>	10€	20€ par jour par plongeur
		• <i>Stage final et examen GP, MF1</i>	10€	30€ par jour par plongeur
		• <i>Examen E1</i>	0€	10€ par jour par plongeur
		• <i>Représentation à un examen GP, MF1</i>	0€	100€ par jour par plongeur
		• <i>Formation pratique milieu naturel Jeunes < 18 ans</i>	15€	15€ par jour par plongeur

Catégorie	Sont exclus	Prise en charge	Ancien montant	Nouveau montant
Culturelles (Archéo, BIO, audio, souterraine)	Toute action sans formation, baptêmes, recycleurs, mélange sauf TRIMIX pour la souterraine	• <i>Formation cadres (PS3 assimilé GP pour Souterraine) et Compagnonnage (Souterraine)</i>	10€	15€ par jour par plongeur
		• <i>Formation hors cadres (ex PB1, PB2)</i>	6€	10€ par jour par plongeur
		• <i>Formation TRIMIX pour la commission souterraine</i>	6€	10€ par jour par plongeur
Sportives (Apnée, PSP, NEV, NAP)	Toute action sans formation, RIFA	• <i>Stage initial et examen Initiateur-Entraîneur -MEF1-EF1</i>	0€	20€ par jour par plongeur
		• <i>Formation cadre en fosse ou hors cadres à partir du niveau 3 assimilé encadrant</i>	5€-6€	10€ par jour par plongeur
		• <i>Formation juges, arbitres, chronomètreur, animateurs</i>	10€	30€ par jour par plongeur
		• <i>Formation Jeunes < 18 ans</i>	15€	15€ par jour par plongeur
		• <i>Compétition régionale AURA ou Nationale</i>	600€ puis 300€	900€ le premier jour puis 450€ les jours suivants
		• <i>Déplacement team</i>	80€	80€ par jour par compétiteur et entraîneur
HANDI	Toute action dans formation	• <i>Formation Cadres EH1, EH2, MFEH1</i>	10€	15€ par jour par plongeur
		• <i>Formation PESH</i>	15€	15€ par jour par plongeur

Point sur les commissions.

Les responsables des commissions du CODEP ont été invités pour présenter leurs activités, pour exposer les difficultés qu'ils rencontrent et pour recevoir une aide à la construction de leur budget si besoin.

CTD (commission technique départementale).

Responsable : Kevin RODIER – Ambert Subaqua Club – kevin0984@hotmail.fr

La commission technique départementale a pour vocation la formation de cadres et d'initiateurs. C'est aussi un outil qui vient en support aux clubs pour assurer la formation technique des plongeurs de la première bulle au niveau 3, tous publics confondus.

La CTD 63 organise 7 sorties techniques par an soit plus de 1000 plongées ainsi qu'une sortie pour les débutants et une sortie de plongées profondes.

Dans le cadre des formations, la CTD 63 propose un stage initial et 2 examens initiateurs, 10 cours et un examen GP/N4, un module 6/20m, un stage initial et un stage de capitalisation MF1.

La CTD 63 reçoit de la part du CODEP une subvention annuelle de 1 000 €.

Un fait est constaté : les plongeurs formés bénéficient d'un moniteur pour 2 élèves ; une perte financière est générée si le nombre de plongeurs inscrits est impair. C'est assez souvent le cas pour 3 sorties sur 7 soit une perte moyenne d'environ 200 € par an.

La CTD 63 a pour projet d'investir sur le développement de la plongée en apportant une aide financière aux enfants/étudiants de 30 € par sortie technique et une subvention supplémentaire de 2,50 € pour les GPN4 et de 5 € pour les MF1 et MF2 par plongée. Ceci entraîne une augmentation conséquente de la subvention : 1 285 € en plus.

La CTD 63 adhère complètement et veut bien apporter son aide dans le projet « conception de tee-shirts » que ce soit pour les concevoir ou pour étudier les conditions d'attribution de ces derniers. Le responsable de la CTD 63 met en avant le fait de l'importance de fédérer les licenciés autour du CODEP.

CDPS (commission départementale de plongée souterraine).

Responsable : Paul Frausto - CPSMC – plongee.souterraine63@gmail.com

« La plongée souterraine ou spéléologique se déroule dans un contexte souterrain et subaquatique dont elle réclame des connaissances spécifiques de progression dans ces deux milieux (cavités naturelles ou artificielles généralement creusées par les eaux souterraines). »

Dans le Puy de Dôme on peut compter une vingtaine de plongeurs pratiquant cette activité. Le but de la CDPS 63 est de mieux se faire connaître au sein des clubs. Des stages de découverte sont donc régulièrement organisés. Des sorties de compagnonnage sont aussi proposées une fois par mois. La CDPS 63 peut aussi servir de relais pour les formations qui se déroulent actuellement auprès de la CRPS AURA (commission régionale de plongée souterraine).

Le responsable de la CDPS se renseigne sur les conditions d'accès au kit d'oxygène pour les sorties organisées et se met en relation avec le responsable de la commission secourisme.

Le financement de cette commission se fait grâce à la subvention du CODEP 63 ainsi que par l'élaboration de fiches actions AURA.

PSP (plongée sportive en piscine).

Responsable : Laurent Lecorre – CPSMC – laurent.lecorre63@gmail.com

« La PSP est un ensemble d'épreuves subaquatiques individuelles ou en équipes à caractère compétitif et règlementées, se déroulant dans une piscine ... »

Calendrier de la saison 2024-2025 :

- Novembre 2024 - Open de France de PSP à Deauville. L'équipe régionale comprenant 4 femmes et 4 hommes (dont 5 pspeurs du Puy de Dôme) s'est classée première des équipes régionales de France.
- Du 25 au 30 novembre 2024 - Championnat du monde de PSP au Portugal. La France se place 2^{ème} nation et Arnaud France remporte 2 médailles d'or et 2 médailles de bronze.
- 8 février 2025 - Organisation d'une session de formation d'arbitres contenant peu de candidats dont seulement 2 participants du Puy de Dôme.
- 23 février 2025 - Championnat départemental à Clermont Ferrand avec 11 clubs représentés, 70 compétiteurs de 13 à 69 ans et 25 arbitres. A noter la première présence des jeunes de la section sport étude du lycée Deville d'Issoire.

Sont encore programmés :

- 29 mars 2025 - Championnat régional AURA à Saint Priest.
- 29 mai au 1^{er} juin 2025 - Championnat de France et championnat Elite à Limoges.

La PSP nécessite de nombreux licenciés bénévoles pour suivre les formations d'entraîneurs et d'arbitres car ce sport en fait une grande consommation ; un appel est lancé aux volontaires.

Un premier contact est établi avec la nouvelle commission photo/vidéo pour des prises d'images sous-marines lors des championnats.

Laurent Lecorre ayant été formé pour remplir la mission d'escorte dans le cadre de la lutte contre le dopage se met à disposition des autres commissions qui auraient le besoin de ses compétences et cela dans la mesure de ses disponibilités.

Commission secourisme.

Responsable : Laurent Garcia -ACDC – codep63secourisme@gmail.com

L'équipe pédagogique de secourisme du CODEP 63 (15 moniteurs plongeurs) assure des formations à porter secours aux plongeurs en difficulté pour les licenciés qui en font la demande. Elle est habilitée à délivrer des diplômes de la FFESSM (RIFAP) et de la Direction de la Sécurité Civile (PSC). Elle gère aussi le recyclage du PSC + oxygénothérapie afin de répondre à la demande de la CAM en vue de l'accessibilité aux bassins et à la fosse de plongée de Clermont Auvergne Métropole.

Après 2 ans de sommeil, des formations assurées par 9 formateurs ont eu lieu sur 3 sites et ont concerné 167 licenciés (10 PSC + O2, 143 recyclages et 4 PSC). Pour la saison prochaine les périodes de recyclages seront proposées de novembre à mars, les PSC + O2 de janvier à avril et une session ANTEOR en mai. Un stage de formateurs PSC est en projet, lieu et dates sont encore à définir.

Pour rappel, la commission secourisme met à disposition des clubs et commissions un sac O2 + défibrillateur. La prise en charge et le retour de celui-ci peut s'effectuer soit à Blanzat, soit à Riom. Les tarifs de location actuels sont de 20 € pour un week-end et de 50 € pour une semaine. Des gratuités sont accordées pour les commissions et les membres de la commission secourisme.

Une proposition est faite aux clubs et aux plongeurs pour l'achat groupé de garrots et de pansements compressifs.

NAP (nage avec palmes).

Responsable : Catherine Dugne – CANAP - cathdugne@gmail.com

« La nage avec palmes s'adresse à toutes catégories d'âges, de poussins à vétérans, femmes ou hommes. Elle peut se pratiquer en compétition, en milieu naturel (mer, rivière, lac, ...), en piscine, en surface, en apnée ou en immersion. »

Un stage de formation initiateur a eu lieu les 9 et 10 novembre 2025. Les remboursements prévus n'ont toujours pas été effectués malgré l'envoi de tous les documents demandés, la responsable de la commission s'interroge et s'en réfère à la présidente du CODEP 63 qui se renseignera.

La ronde des Cheires est revenue au lac d'Aydat (consulter l'article réalisé conjointement avec la NEV).

NEV (nage en eau vive).

Responsable : Danielle Trébuchon. – CAP- dany.treb.2015@gmail.com

« Sport de glisse, de loisir, de compétition, la nage en eau vive est une réelle activité de pleine nature qui consiste à évoluer dans les eaux des torrents et rivières, ... »

15 septembre 2024, après 4 ans d'absence, la ronde des Cheires est revenue au lac d'Aydat. 69 participants de toute la France ont concouru avec des palmes, un masque, un tuba ou un hydrospeed. Il s'agissait de nager 3 heures sur une boucle de 1 km en solo ou en relais double ou triple. Le gagnant de chaque catégorie étant celui qui faisait le plus de tours.

Cette année, un trio mixte de nageurs avec palmes du lycée Deville d'Issoire est venu affronter le milieu pour la première fois et a réalisé 8,8 tours. Il est à noter que le trophée, tout en inox, a été réalisé par la section chaudronnerie de ce même lycée.

Dans la catégorie NAP, c'est le club de plongée sous-marine de Clermont Ferrand qui a remporté la coupe.

Une convention quadripartite entre la mairie d'Aydat, Mond'Arverne communauté, le club d'aviron et le CAP est en cours d'élaboration afin de pérenniser une date en septembre pour la ronde des Cheires.

Le 19 janvier 2025, la section NEV a participé à la Thalassa (traversée de Lyon à la nage avec palmes) et a remporté le trophée.

Du 26 janvier au 19 mars 2025, participation au trophée des rois, une épreuve en 3 manches (Lussault, Beaugency, Châteaudun) suivies d'une finale à Amboise.

Les commissions NAP et NEV demandent au CODEP de financer l'achat d'un barnum de 2 m x 3 m, dimensions correspondant au ponton utilisé par les juges arbitres lors de la ronde des Cheires.

CHS (commission Handisub).

Responsable : Alain Garcia – CAP – ema.garcia@wanadoo.fr

« Les trois fédérations délégataires (FFESSM, FFH et FFSA) ont créé un parcours commun baptisé Handisub. Ainsi, la plupart des personnes en situation de handicap peut désormais pratiquer la plongée sous-marine dans un cadre d'évolution clairement défini et sécurisant ... ».

Du 8 au 10 mars, la commission Handisub du CODEP 63 a organisé une formation EH1 + MPC au local du CAP pour la partie théorique et à la piscine de Riom pour la mise en pratique. 7 stagiaires dont 5 femmes ont brillamment suivi cette formation.

Commission biologie et environnement 63.

Responsable : Didier Chassaing – CAP – chassaing.d@wanadoo.fr

Formation PB1. Cette saison 19 inscrits suivent une formation de biologie sous-marine sur 3 journées et celles-ci seront suivies d'une sortie de validation à Cerbère. Ces cours sont dispensés par une équipe très compétente et motivée.

Une formation PB2 est envisagée pour la saison prochaine.

En parallèle des soirées bio ayant pour thème les huitres, le poulpe, la reproduction ont été très appréciées au local du CAP sans oublier la fameuse soirée biojolais.

Le 20 mars ont été dispensés des cours de biologie sous-marine pour les GP N4.

Commission photo/vidéo.

Responsable : Christophe Corvaisier – CAP – christophe.corvaisier.F292921@gmail.com

La commission photo/vidéo du CODEP 63 est à nouveau active et présente ses projets pour la saison 2025-2026.

Un cursus N1 en photo-vidéo sera mis en place d'octobre 2025 à mai 2026 avec un week-end d'application à Cerbère.

Une formation Pass découverte vidéo ou photo est aussi à l'ordre du jour ; elle se déroulera en octobre 2025 pour le stage animateur et en avril 2026 pour le stage pratiquant.

Commission archéologie.

Responsable : Anne Curvale – CAP – acurvale49@gmail.com

Des cours de préparation au PA ont commencé en visio-conférence. Il s'agit de 7 cours sur 3 soirs et 17 personnes se sont inscrites.

2 personnes qui avaient participé au chantier archéo en 2024 ont validé leur PA1.

Le 21 mars 2025, à Aigueperse a eu lieu une conférence d'Eric Troubat sur les péages de certains ponts et bacs sur l'Allier et pour cette occasion une partie de la commission archéo du Puy de Dôme a été présente.

4 personnes vont se rendre à la sortie découverte de sites archéologiques dans l'Hérault du 8 au 11 mai. 2 plongées sur sites archéologiques sont proposées avec le club Octopus à Palavas.

En août sera reconduit le chantier sur l'Allier à Pont du Château.

Des formations en fosse sont prévues pour la saison prochaine et notamment du carroyage.

Commission apnée.

Responsable : Philippe Flaudias – CASC – phifiapnee63@gmail.com

Après un long sommeil, la commission apnée du CODEP 63 reprend ses activités sous la houlette de Philippe Flaudias.

Quelques actions concernent la saison 2024-2025. En premier lieu, une prise de contact avec les responsables et les animateurs apnée des différents clubs du département a été menée. Puis un groupe WhatsApp a été créé pour faciliter les échanges entre apnéistes. Matériellement, un lest permanent a été mis en place à la fosse Pierre de Coubertin afin de permettre l'ancrage de différents ateliers d'apnée. Ce dernier reste utilisable par tous les utilisateurs de la fosse et si sa présence ne nuit pas aux différentes pratiques, la mise en place d'un deuxième lest permanent sera envisagée.

Une participation à une compétition régionale à Montluçon ainsi que des formations IE et MEF pour l'encadrement de l'apnée sont ou seront initiées. Toutefois il y a quelques difficultés à faire revenir les plongeurs vers la commission apnée car chacun a eu une pratique personnelle dans son club pendant la mise en sommeil de celle-ci.

Le responsable de la commission apnée attire l'attention sur le fait que certaines piscines refusent le port de combinaisons en néoprène dans leurs bassins, ce qui pose un gros problème aux apnéistes qui ont alors du mal à pratiquer l'apnée pour cause de refroidissement.

La présidente du CODEP 63 remercie tous les participants à cette réunion du Comité directeur élargie aux responsables de commissions. Des pistes de travail vont être exploitées telles que le recensement, la remise en état, le remplacement et la mutualisation du matériel CODEP.

Des contacts pour des interactions entre commissions ont été pris : photo-vidéo/PSP, NAP-NEV et commission de sécurité pour des interventions et sauvetages en milieu naturel, ...

La présidente, Charline Medard

La secrétaire-adjointe,
Marie-Paule Grudzien

